

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 823

Rubrik: Politique énergétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A bas la croissance

Nous sommes trop riches. A moins de réduire notre «train de vie», nous allons placer nos enfants dans des situations inextricables. Cette injonction n'est pas valable seulement pour les classes privilégiées, mais aussi pour les salariés, ouvriers ou autres camarades syndiqués qui forment les huit dixièmes de la population suisse. Et probablement pour la totalité des lecteurs de *Domaine public*.

La plupart des problèmes actuels débouchent sur cette désagréable évidence. Prenons-en trois: les réfugiés, l'énergie et les transports.

L'afflux de candidats à l'asile venus du tiers monde a pris une telle ampleur que notre loi sur l'asile est devenue une loi sur le refoulement des candidats à l'immigration. Nous avons affaire à un mouvement migratoire multiforme, dont les protagonistes ont été baptisés «réfugiés économiques». A l'origine de ce mouvement, la disparité du niveau de vie entre le tiers monde et nous. Pour combattre ce phénomène à la source, une condition s'impose: réduire la disparité. Si nous cessions de nous vautrer dans l'abondance, les Africains auraient sans doute moins envie de trouver chez nous des solutions à leur misère. Le problème de l'énergie, après Tchernobyl, est particulièrement clair: nous devons réduire notre consommation d'électricité, mais aussi de mazout, de gaz et de charbon. La seule solution viable à long terme est de stabiliser notre consommation au niveau de production moyen des énergies renouvelables. Les progrès technologiques nous permettront peut-être de tirer des rivières, du soleil, du vent et de la biomasse un tiers ou la moitié de ce que nous consommons actuellement par la destruction des carburants fossiles. Mais

nous n'échapperons pas à une réduction des températures assurées ou des distances parcourues sans nécessité.

L'impasse des transports, elle, a pris le double aspect de l'engorgement des villes et du dépérissement des forêts. On peut imaginer toutes les solutions partielles que l'on voudra, du catalyseur au développement des transports en commun: on n'échappera pas aux limites des réserves de carburant et d'espace disponible, qui dictent une réduction de la mobilité géographique des hommes et des marchandises.

La croissance économique, bêtement mesurée en termes de produit national brut, est en train de précipiter l'humanité entière contre des limites infranchissables. Les habitants de l'hémisphère nord auront, en quelques générations, détruit les équilibres écologiques et épuisé les stocks de réserves que la nature a mis des millions d'années à constituer. Ceux de l'hémisphère sud ne rêvent que de nous imiter, mais il ne leur restera pas grand-chose à détruire, ni à épuiser.

La croissance est une drogue mortelle. Agréable aujourd'hui, elle tuera demain. Par la guerre, la radioactivité ou la famine. Ou par des phénomènes de dégénérescence collective dont le secret nous est encore caché.

Il est ennuyeux que nos gouvernements ne proposent rien d'autre que la croissance, c'est-à-dire le suicide collectif, pour résoudre les problèmes de l'heure. En cela, la gauche et la droite traditionnelles sont semblables. Lors des dernières élections françaises, MM. Chevènement et Léotard se disputaient pour savoir lequel de leurs deux partis était capable d'assurer aux Français une croissance de 4%. Notre bon Conseil fédéral, lui, considère collégialement la croissance comme une «nécessité évidente».

Accepter le mythe de la croissance, c'est accepter l'énergie nucléaire, le dépérissement des forêts et le renvoi des étrangers. En attendant pire...

Laurent Rebeaud

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Genève traîne les pieds

Déposée il y a six ans, l'initiative populaire cantonale «L'énergie — notre affaire» traîne toujours dans les tiroirs du Grand Conseil genevois. Mieux: elle a même servi à empêcher l'adoption de projets de loi cantonale sur l'énergie proposés par des députés avant son lancement. Tchernobyl aidant, la situation pourrait toutefois se débloquer.

Issue d'un conglomérat d'associations écologistes, l'initiative subit la loi du genre: elle propose une politique énergétique fondée sur l'écologie et le refus du nucléaire en sacrifiant dans le détail aux dadas de ses multiples auteurs. Dans un article constitutionnel, cela fait mauvais genre et l'on n'a pas manqué de le lui reprocher. Une autre critique a visé le contrôle démocratique que l'initiative entend instituer sur les Services industriels de Genève par le biais du référendum facultatif sur le budget de cette régie publique. D'avis de droit tardivement sorti de la manche en auditions multiples, le Grand Conseil a finalement accouché en 1984 d'une position: l'initiative n'est pas contraire au droit; le Parlement recommande son rejet et lui oppose en guise de contre-projet une loi sur l'énergie minimaliste.

Saisi par des adversaires de l'initiative, le Tribunal fédéral se prononce en décembre 1984. Pour lui, l'initiative est contraire au principe de l'unité de la matière; les juges fédéraux ne voient pas de conexité entre le budget des Services industriels et la politique énergétique, ce sont là deux questions distinctes. Et le Tribunal fédéral annule la délibération du Grand Conseil «dans le sens des considérants»... que l'on attend toujours dix-huit mois plus tard!

A bout de patience, les socialistes se saisissent de l'une des solutions évoquées publiquement par les juges fédéraux et proposent de scinder l'initiative

en deux questions. Et ils en profitent pour réclamer l'entrée en vigueur immédiate de la loi sur l'énergie: renonçons à poser une troisième question au peuple; les économies d'énergie sont une nécessité urgente; même l'acceptation de l'initiative ne comblerait pas dans l'immédiat le vide juridique actuel car elle devrait être concrétisée en termes légaux et réglementaires.

Le Grand Conseil en discutera le 19 juin. Le conseiller d'Etat Jean-Philippe Maître, en politicien roué, ne paraît pas prêt à lâcher un contre-projet qui est sa seule chance de faire échouer l'initiative en votation populaire. Aux députés de choisir.

À DROITE DE L'ACTION NATIONALE

La rigueur n'attend pas le nombre des années

Eric Weber, né en 1963, est le plus jeune des parlementaires cantonaux de notre pays. Ami de Markus Ruf, il rêve d'une Suisse pure à 100%, voulant une admiration sans bornes à Jean-Marie Le Pen et incarne cette nouvelle tendance des nationalistes qui ne craignent pas de clamer haut et fort des prises de positions où le simplisme démagogique côtoie la violence rédemptrice. Une interview parue dans l'édition de mai du périodique alémanique *Dialog* permet de cerner le personnage.

Son père a été président central de l'Action nationale après le départ de James Schwarzenbach. Le petit Eric embrasse rapidement la foi de papa, puisqu'il distribue déjà des tracts à l'âge de six ans. A vingt ans, il rate son entrée au Conseil national, sur la liste de l'AN. L'année suivante, il est élu député de ce parti au Grand Conseil de Bâle-Ville. Peu de temps après, il fait scission et fonde l'Action populaire (*Volksaktion*), dont le programme tient en une phrase: «la Suisse aux Suisses». Eric critique l'extrémisme de l'AN qui, selon

lui, faisait la part trop belle aux officiers de haut rang sous le règne de Valentin Oehen. Il est vrai qu'à son âge, le petit Eric n'a pas encore eu la chance d'accéder aux hautes sphères de notre armée. Il admet être très à droite, mais il a aussi des préférences sociales. Ses modèles sont James Schwarzenbach pour le passé et Jean-Marie Le Pen pour la prochaine décennie (et Eric Weber pour la suivante? — la question n'a pas été posée). Il s'est rendu à une fête du Front national à Paris et a eu la chance de parler à son idole.

Malgré la scission, il se considère toujours comme un ami de Markus Ruf, son aîné de quatre ans.

Dialog est un trimestriel à tendance pédagogique et civique, édité par une fondation présidée par un conseil de quatorze membres (dont six conseillers nationaux) de toutes tendances politiques, gauche comprise. Le dernier tirage contrôlé (1985) était de 32 977 exemplaires. La revue a eu un passé mouvementé. Elle a été reprise par l'éditeur actuel pour conserver une publication dont l'utilité était reconnue pour la formation civique des jeunes.

Tous deux avaient mentionné le journalisme comme profession sur les listes pour le Conseil national en 1983. Eric revendique fièrement sa condition de «plus jeune parlementaire d'Europe» et quand il fait l'objet de poursuites pour avoir troublé, par une manifestation, les débats du Grand Conseil, il n'a pas peur de se poser en martyr, selon une tradition bien établie par ses pairs.

Il n'est pas nécessaire d'allonger davantage sur ce type de déclarations. Le cas de ces nouveaux mentors du nationalisme ne manque cependant pas de poser un certain nombre d'interrogations.

L'extrême-droite semble de plus en plus attirer une frange de la jeunesse ambitieuse. Il est facile de rêver d'un grand destin dans une mouvance qui compte beaucoup plus d'électeurs que de militants et qui offre de sérieuses possibilités de «percer».

Ces jeunes parlementaires, dont la vision du monde choque par son simplisme et sa violence, sont une menace pour la démocratie authentique. Les partis politiques sont-ils conscients du danger? Une revue à prétentions pédagogiques doit-elle accorder autant de place à ces politiciens simplement parce qu'ils sont jeunes? Le journal des enseignants alémaniques *Schweizerische Lehrerzeitung* publie un dossier d'accompagnement sur la conception pédagogique de chaque numéro de *Dialog*.

Markus Ruf et Eric Weber sont-ils en Suisse les «héritiers» d'un nationalisme européen dont l'inspirateur est Jean-Marie Le Pen?

Si pour l'instant ce type de personnage ne suscite chez les démocrates qu'une juste ironie, n'oublions pas qu'ils incarnent des tendances bien implantées chez certains citoyens actifs. Il est donc nécessaire de garder les yeux ouverts pour contrer à temps une évolution qui se dessine aujourd'hui et pourrait devenir inquiétante.

C. F. P.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Cette fois le sort du *Volksrecht* et du *Freier Aargauer*, deux quotidiens de gauche paraissant ensemble, paraît réglé. Pour éviter la faillite, les deux quotidiens cesseront de paraître en août de cette année. Seules des garanties financières solides pourraient assurer la prolongation de l'agonie. Ces deux journaux, en cas de disparition, menacent la *Berner Tagwacht* qui livrait quelques pages. Le quotidien bernois devrait alors se passer d'une recette de 80 000 francs par année.

* * *

Si Radio Förderband peut reprendre ses émissions régulières le 16 août prochain, il le fera sous le nom «Bern 104», en allusion à la fréquence.

De 6 heures à 19 h. 30 il y aurait un programme de musique et d'informations. Puis, à partir de 19 h. 30, reprise des programmes culturels, conformes à l'orientation première.